EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2006

L'an deux mil six, le vingt septembre à 18 H 15 s'est réuni au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur René MAHET, Président, le Bureau Communautaire, légalement convoqué.

Etaient présents : René MAHET, Etienne SENEZ, Daniel POIX, Denis MALLET, Jean-Luc HIBON, Patrick PEYR, Lionel ROSE, Yves LEMAIRE, Thierry FRAU, Joseph SANGUINETTE, Régis SORIOT, Yolande ROQUENCOURT, Claude MOREL

Etaient absents excusés : MM. Yves FLOURY, Jean BOULANGER, Bruno ARONIO, Jean-Claude HOURRIEZ.

Etaient absents : MM. Jean-Paul KNAUSS, Bernard MAMAN, Gilbert FEITUSSI, Pierre LAGOUTTE.

Date de convocation : 12 septembre 2006
Date d'affichage : 12 septembre 2006
Nombre de membres en exercice : 21
Nombre de membres présents : 13
Nombre de membres votants : 13

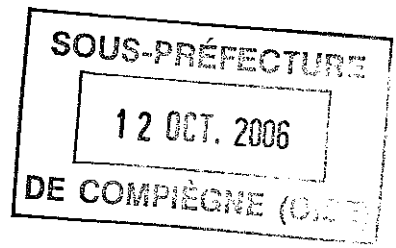

EVALUATION LEADER +

Une évaluation intermédiaire du programme Leader+ a été effectuée par le cabinet Argos.

Celui-ci a présenté lors du Comité de Programmation Leader+ du 7 septembre dernier ses conclusions et ses préconisations pour optimiser la fin du programme Leader+ d'ici 2008.

Ses préconisations et modalités de mise en œuvre sont les suivantes :

Organisation

Coordination générale du programme et renforcement de la cellule de gestion	Embauche d'un coordinateur technique Leader+ ou redéploiement des postes existants avec appui technique externe	Nous proposons ▪ de redéfinir notre mission d'évaluation en incluant une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (cf note en fin) ▪ d'affecter Florence Godefroy sur une fonction : mi-temps : coordination touristique mi-temps : renforcement de la cellule de gestion et coordination
Prospective financière tenant compte du Profil de Berlin programmation ajustée jusqu'en 2008	Sollicitation des communautés de communes pour répertorier leurs projets pouvant s'inscrire dans le programme LEADER (en particulier sur la mesure 1 – tourisme)	Démarche à engager rapidement courant septembre-octobre Réalisé par cellule de gestion/coordination A relier à une « réécriture » des fiches-mesures précisant

		▪ les projets éligibles ▪ les taux d'interventions LEADER
Fonctionnement du Comité de Programmation	Avis du Comité de Programmation demandés en amont (ou parallèlement) des programmations des financeurs nationaux	Les hypothèses de programmation pour 2007-2008 seraient dans ce cas examinées lors d'un Comité en décembre 2006. Des aménagements de la maquette financière pourront être effectués à cette période sur la base des projections financières (point 2)
Amélioration de la gestion des dossiers	Travail engagé par Zora Hariouat avec l'appui de Florence Godefroy	Un appui pouvant être apporté dès septembre 2006 (notre proposition) se traduira par la mise en place : ▪ du dossier-type, ▪ de tableaux de bord permettant d'appréhender l'état d'instruction et de réalisation de chaque dossier

Tourisme

Travail sur le développement de la stratégie touristique (renforcement des pôles, concrétisation de « traits d'unions »	Ingénierie à conduire auprès de chaque porteur de projet selon les thématiques (fluvial, « nature/plein air, patrimoine ..)	A relier avec le recensement des projets des collectivités et en prévoyant un appui technique éventuel
Produits touristiques	Démarche engagée à l'OT de Noyon A poursuivre à l'échelle de S et V.	Cahier des charges stipulant les missions de l'OT à établir
Réorganisation des moyens d'ingénierie sur des fonctions dédiés avec vocation d'intervention sur l'ensemble du territoire « Source et Vallée »	Confirmation de chaque CC de mise à disposition de ces techniciens selon les thématiques et pour l'ensemble du territoire. Coordination assurée par F. GODEFROY à mi-temps	Intégrer les nouvelles modalités de financement des postes (dégressivité) impliquant une fin de financement LEADER à partir de mi-2007

Culture

Redéploiement des postes de coordinateurs culturels	Non renouvellement du poste de coordinateur général Redéploiement du poste de J.C. BAHU de 1/3 à temps plein sur la programmation à l'échelle de S et V.	A confirmer par l'employeur actuel (CC2V)
Diffusion du spectacle vivant : Redéfinition de la programmation	Mission conduite par le coordinateur en introduisant une autre approche : ▪ coordination avec les autres opérateurs/lieux de diffusion culturelle ▪ prise en compte des acteurs locaux, .. Renforcement des missions confiées à des compagnies.	Doit être débattu au sein d'une instance ad hoc et validé par le Comité de Programmation

Fond d'aide aux initiatives culturelles objectif ▪ soutenir des porteurs de projets locaux (investissements immatériels), ▪ aider à la mise en œuvre de moyens techniques, investissements matériels : parc de matériel, maison du conte, ▪ de favoriser la mutualisation de moyens entre opérateurs (aide au démarrage)	Enveloppe et règles d'éligibilité à définir.	Implique un repositionnement de la fiche-mesure 4 voir une redéfinition du taux d'intervention A valider en Comité de Programmation

Lors de la réunion du Comité de Programmation du 7 septembre dernier qui a validé l'évaluation Leader +, il a été proposé 2 solutions :

- soit l'embauche d'un coordinateur technique à temps plein
- soit le redéploiement des postes existants (affecter Florence Godefroy à mi-temps sur le renforcement de la cellule de gestion et de coordination) avec un appui externe

Au regard de l'urgence du besoin de coordination et de la nécessaire connaissance immédiate des procédures Leader +, il est proposé :

- Pour la période de septembre 2006 à avril 2007, de confier une mission « assistance à maîtrise d'ouvrage » au bureau d'études ARGOS actuellement en charge de l'évaluation Cette mission se ferait à raison de 2 jours par mois sur site, avec possibilité d'un appui ponctuel à distance par voie téléphonique ou internet Elle viendrait en appui de la cellule de gestion composée de Zora Hariouat et de Florence Godefroy (à mi-temps).

- A partir d'avril 2007, un coordinateur technique serait opérationnel (recrutement et prise de poste effectués, avec un mois de passage de relais entre le bureau d'études et la personne nouvellement embauchée)

A l'unanimité, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré :

- **VALIDE** d'une part, les préconisations faites par le Cabinet Argos et d'autre part, une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage du Cabinet Argos ainsi que le recrutement d'un coordinateur technique Leader +,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces correspondantes à l'application de cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Président,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES SOURCES
CHATEAU
60310 LASSIGNY

René MATHIEU

SOUS-PRÉFECTURE
12 OCT. 2006
DE COMPIÈGNE (OISE)

Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES
BP 12 place Saint Crépin, 60310 Lassigny - Tél. : 03 44 43 09 57 Fax. : 03 44 43 05 48
Site Internet : www cc-pays-sources.org - Mail : contact@cc-pays-sources.org

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2006

L'an deux mil six, le vingt septembre à 18 H 15 s'est réuni au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur René MAHET, Président, le Bureau Communautaire, légalement convoqué.

Etaient présents : René MAHET, Etienne SENEZ, Daniel POIX, Denis MALLET, Jean-Luc HIBON, Patrick PEYR, Lionel ROSE, Yves LEMAIRE, Thierry FRAU, Joseph SANGUINETTE, Régis SORIOT, Yolande ROQUENCOURT, Claude MOREL.

Services Administratifs : M. HAUDIQUET, Directeur Général ; M. LETEMPS, Adjoint au Directeur ; Melle AUGENDRE, Assistante de Direction.

Etaient absents excusés : MM. Yves FLOURY, Jean BOULANGER, Bruno ARONIO, Jean-Claude HOURRIEZ.

Etaient absents : MM. Jean-Paul KNAUSS, Bernard MAMAN, Gilbert FEITUSSI, Pierre LAGOUTTE.

Date de convocation : 12 septembre 2006
Date d'affichage : 12 septembre 2006
Nombre de membres en exercice : 21
Nombre de membres présents : 13
Nombre de membres votants : 13

SOUS-PRÉFECTURE
28 SEP. 2006
DE COMPIÈGNE (OISE)

INDEMNITE DE CONSEIL AU RECEVEUR

Madame Dominique MACE, étant receveur municipal de la trésorerie de Lassigny, il est possible de lui attribuer une indemnité de conseil pour l'exercice 2006.

L'indemnité de Conseil est calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté ministériel du 16 décembre 1983 publié au journal officiel du 17 décembre 1983 fixant les conditions de l'attribution de l'indemnité de conseil aux receveurs des communes et des établissements publics locaux.

Elle s'élève, pour les 8 mois d'exercice de Madame Dominique MACE, à 631.90 € d'indemnité de conseil plus 45, 73 € d'indemnité de confection de budget soit 677,63 € brut.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire, par 12 voix pour et 1 abstention :

- **VALIDE** le principe de versement d'une indemnité de Conseil à Madame Dominique MACE,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces correspondantes à l'application de cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Président,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES SOURCES
CHATEAU
60310 LASSIGNY

René MAHET

Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES
BP 12 place Saint Crépin, 60310 Lassigny - Tél.: 03 44 43 09 57 Fax.: 03 44 43 05 48
Site Internet : www.cc-pays-sources.org - Mail : contact@cc-pays-sources.org

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2006

L'an deux mil six, le vingt septembre à 18 H 15 s'est réuni au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur René MAHET, Président, le Bureau Communautaire, légalement convoqué.

Etaient présents : René MAHET, Etienne SENEZ, Daniel POIX, Denis MALLET, Jean-Luc HIBON, Patrick PEYR, Lionel ROSE, Yves LEMAIRE, Thierry FRAU, Joseph SANGUINETTE, Régis SORIOT, Yolande ROQUENCOURT, Claude MOREL

Services Administratifs : M. HAUDIQUET, Directeur Général ; M. LETEMPS, Adjoint au Directeur ; Melle AUGENDRE, Assistante de Direction.

Etaient absents excusés : MM. Yves FLOURY, Jean BOULANGER, Bruno ARONIO, Jean-Claude HOURRIEZ.

Etaient absents : MM. Jean-Paul KNAUSS, Bernard MAMAN, Gilbert FEITUSSI, Pierre LAGOUTTE.

Date de convocation : 12 septembre 2006
Date d'affichage : 12 septembre 2006
Nombre de membres en exercice : 21
Nombre de membres présents : 13
Nombre de membres votants : 13

MODIFICATION DE LA PROGRAMMATION FRAPP 2006

La Programmation FRAPP 2006 de l'Interterritoire Sources et Vallées a été validée en juin dernier par les organes délibérants des Communautés de Communes des Deux Vallées, du Pays Noyonnais et du Pays des Sources.

Cette programmation a été présentée au Conseil Régional lors d'une réunion de concertation qui s'est tenue en juillet dernier à Amiens. Suite à cette réunion, le Conseil Régional a demandé de revoir la programmation. En effet, dans la mesure où l'Interterritoire Sources et Vallées ne s'est pas encore constitué réellement en Pays, la participation des maîtres d'ouvrage doit être au moins de 30% y compris pour les opérations cofinancées par Leader+ (la programmation Interterritoire S&V« tourisme et culture »).

La programmation FRAPP 2006 a du être revue.

SOUS-PRÉFECTURE
2 8 SEP. 2006
DE COMPIÈGNE (OISE)

A l'unanimité, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré :

- **VALIDE** la programmation FRAPP 2006 (et les plans de financements des actions inscrites) telle qu'annexée,
- **AUTORISE** le dépôt des demandes de subventions auprès du Conseil Régional de Picardie pour les opérations portées par la Communauté de Communes du Pays des Sources, conformément à la programmation,
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents relatifs à l'exécution de cette décision.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES SOURCES
CHATEAU
60310 LASSIGNY

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Président,

René MAHET

Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES
BP 12 place Saint Crépin, 60310 Lassigny - Tél. : 03 44 43 09 57 Fax. : 03 44 43 05 48
Site Internet : www cc-pays-sources org - Mail : contact@cc-pays-sources org

PROGRAMMATION 2006 DU PAYS DES SOURCES & VALLEES

Opérations	Maîtrise d'ouvrage	Echéancier	Coût éligible	Subvention régionale prévisionnelle	Intervention Région
STRUCTURATION ET DEVELOPPEMENT DES EQUIPEMENTS ET DE L'OFFRE TOURISTIQUES					
Village médiéval de Crisolles (3ème tranche)	Crisolles	2006	61 000 €	21 350 €	35,00%
		Sous-total 1	***61 000 €***	***21 350 €***	***35,00%***
DEVELOPPEMENT DE L'INFORMATION ET DE LA PROMOTION SUR L'OFFRE ET LES CAPACITES D'HEBERGEMENT TOURISTIQUE					
Guide de séjours et flyers manifestations	Office Tourisme du Noyonnais	2006	12 527 €	3 132 €	25,00%
Diffusion de l'information + salons	Office Tourisme du Noyonnais	2006	11 692 €	6 431 €	55,00%
Organisation de journées découvertes et de visites touristiques	CC Pays des Sources	2006	2 500 €	1 125 €	45,00%
Etude patrimoine (poste d'un chargé de mission)	CC Pays Noyonnais	2006	34 000 €	11 900 €	35,00%
Valorisation de l'étude du patrimoine par le développement de la signalétique patrimoniale (invest.)	CC Pays Noyonnais	2006	5 071 €	552 €	10,89%
		Sous-total 2	***65 790 €***	***23 140 €***	***35,17%***

SOUS-PRÉFECTURE
DE COMPIÈGNE (OISE)
28 SEP. 2006

PROGRAMMATION 2006 DU PAYS DES SOURCES & VALLEES (SUITE)

Opérations	Maîtrise d'ouvrage	Echéancier	Coût éligible	Subvention régionale prévisionnelle	Intervention Région
DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE CULTURELLE					
Saison culturelle : diffusion marionnettes contemporaines (janvier à fév)	CC Pays des Sources	2006	8 000 €	5 555 €	69,44%
Saison culturelle : diffusion marionnettes contemporaines (mars à décembre)	CC Deux Vallées	2006	30 000 €	3 203 €	10,68%
Saison culturelle : festivals de marionnettes en chemins	CC Deux Vallées	2006	16 000 €	7 200 €	45,00%
Saison culturelle : diffusion musique vivante	CC Deux Vallées	2006	18 620 €	7 883 €	42,34%
Saison culturelle : diffusion danse contemporaine	CC Deux Vallées	2006	18 620 €	7 430 €	39,90%
Saison culturelle : diffusion théâtre, cirque, conte	CC Deux Vallées	2006	56 933 €	4 910 €	8,62%
L'Oise en Guinguette	CC Deux Vallées	2006	137 000 €	58 002 €	50,00%
Un village, un feu	CC Pays des Sources	2006	25 650 €	11 543 €	45,00%
Coordinateur culturel 1/3 temps - 12 mois	CC Deux Vallées	2006	17 500 €	5 250 €	30,00%
Chargé de communication - 12 mois	CC Pays Noyonnais	2006	30 270 €	15 135 €	50,00%
Régisseur billetterie culture	CC Pays des Sources	2006	3 778 €	2 645 €	70,00%
Communication saison de proximité + Journal d'Arsène	CC Deux Vallées	2006	70 000 €	14 000 €	20,00%
Pratique amateur en musique : Ecole des sons phase 2	CC Deux Vallées	2006	38 600 €	10 552 €	27,34%
Direction artistique Traces et cie	CC Deux Vallées	2006	4 390 €	878 €	20,00%
		Sous-total 3	***475 361 €***	***154 186 €***	32,44%

SOUS-PRÉFECTURE DE COMPIÈGNE (OISE) 28 SEP. 2006

PROGRAMMATION 2006 DU PAYS DES SOURCES & VALLEES (SUITE)

Opérations	Maîtrise d'ouvrage	Echéancier	Coût éligible	Subvention régionale prévisionnelle	Intervention Région
GESTION ET COORDINATION DES ACTEURS ET ANIMATION DE LA CHARTE DE COOPERATION (TOURISME ET CULTURE)					
Fonctionnement 2007 - 1 an	CC Pays Noyonnais	2006	36 200 €	7 240 €	20,00%
Coordinateur technique	CC Pays Noyonnais	2006	42 500 €	8 500 €	20,00%
		Sous-total 4	***78 700 €***	***15 740 €***	20,00%
		Sous-total inter-territoire	***680 851 €***	***214 416 €***	31,49%
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE					
Création du Parc d'Activités Economiques du Chevreuil à Ressons/Matz (1ère Tranche - 2nde phase)	CC Pays des Sources	2006	447 248	123 765 €	27,67%
Extension du village d'entreprises par la création de 3 nouveaux bâtiments - tranche 1 A (partie du bâtiment A)	CC Pays Noyonnais	2006	960 000 €	139 047 €	14,48%
Desserte de la zone industrielle de Ribecourt	CC Deux Vallées	2006	538 000 €	188 300 €	35,00%
		Sous-total 5	***1 945 248 €***	***451 112 €***	***23,19%***
DEVELOPPEMENT QUANTITATIF ET QUALITATIF DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME					
Suivi animation du PIG 3ème année et de l'action habitat du Pays Noyonnais (suite au PLH)	CC Pays Noyonnais	2006	79 210 €	27 724 €	35,00%
Elaboration d'une étude préalable à la Conférence Intercommunale du Logement phase 3	CC Pays Noyonnais	2006	15 082 €	10 557 €	70,00%
Etude préopérationnelle d'OPAH	CC Pays Noyonnais	2006	41 693 €	13 944 €	33,44%
Création d'une equipe habitat 2nde année	CC Pays Noyonnais	2006	66 320 €	19 896 €	30,00%

SOUS-PRÉFECTURE DE COMPIÈGNE (OISE) 28 SEP. 2006

PROGRAMMATION 2006 DU PAYS DES SOURCES & VALLEES (SUITE)

Opérations	Maîtrise d'ouvrage	Echéancier	Coût éligible	Subvention régionale prévisionnelle	Intervention Région
DEVELOPPEMENT QUANTITATIF ET QUALITATIF DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME (suite)					
Etude pour l'élaboration du SCOT à l'échelle des Deux Vallées - 1ère tranche	CC Deux Vallées	2006	89 087 €	44 543 €	50,00%
Fonds façades sur les 16 communes de la CC2V - 2nde tranche	CC Deux Vallées	2006	60 000 €	21 000 €	35,00%
		Sous-total 6	***351 392 €***	***137 664 €***	***39,18%***
AMELIORATION DES SERVICES ET DU CADRE DE VIE					
Périscolaire					
Aide au fonctionnement de l'accueil périscolaire (2nde année)	SIRS Elincourt Ste Marguerite-Marest-sur Matz	2006	73 500	24 990 €	34,00%
Aide au fonctionnement de l'accueil périscolaire (1ère année)	Ressons sur Matz	2006	45 700	17 823 €	39,00%
Aide au fonctionnement de l'accueil périscolaire (1ère année)	SIRP Cannectancourt-Evricourt-Thiescourt	2006	54 900	30 744 €	56,00%
Aide à l'investissement de l'accueil périscolaire (1ère tranche)	MELICOCQ	2006	100 000	20 000 €	20,00%
Aide à l'investissement de l'accueil périscolaire	SIRP Cannectancourt-Evricourt-Thiescourt	2006	210 000	23 690 €	11,26%
Equipement sportif					
Travaux de rénovation de la piscine (suite étude) tranche 1	Noyon	2006	335 469 €	50 320 €	15,00%
Creation d'un plateau multisports (tranche 2) par l'installation d'un ensemble de jeu et équipement d'un parcours de santé	Caisnes	2006	40 476 €	6 071 €	15,00%
Construction d'une aire de jeux multisports	Cuts	2006	57 397 €	8 610 €	15,00%

SOUS-PRÉFECTURE DE COMPIÈGNE (OISE) 28 SEP. 2006

PROGRAMMATION 2006 DU PAYS DES SOURCES & VALLEES (SUITE)

Opérations	Maîtrise d'ouvrage	Echéancier	Coût éligible	Subvention régionale prévisionnelle	Intervention Région
AMELIORATION DES SERVICES ET DU CADRE DE VIE (suite)					
Equipement socioéducatif et culturel					
Construction d'une maison des associations	Brétigny	2006	128 600 €	19 290 €	15,00%
Construction d'une maison des associations Tranche 2A	Crisolles	2006	553 493 €	83 024 €	15,00%
Aménagement de ville et village					
Aménagement de la place de Magny (2nde tranche)	Guiscard	2006	47 910 €	7 187 €	15,00%
		Sous-total 7	***1 647 445 €***	***291 749 €***	***17,71%***
		TOTAL GENERAL DE LA PROGRAMMATION 2006	***4 624 936 €***	***1 094 941 €***	***23,67%***

SOUS-PRÉFECTURE
DE COMPIÈGNE (OISE)
28 SEP. 2006

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2006

L'an deux mil six, le vingt septembre à 18 H 15 s'est réuni au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur René MAHET, Président, le Bureau Communautaire, légalement convoqué.

Etaient présents : René MAHET, Etienne SENEZ, Daniel POIX, Denis MALLET, Jean-Luc HIBON, Patrick PEYR, Lionel ROSE, Yves LEMAIRE, Thierry FRAU, Joseph SANGUINETTE, Régis SORIOT, Yolande ROQUENCOURT, Claude MOREL

Services Administratifs : M. HAUDIQUET, Directeur Général ; M. LETEMPS, Adjoint au Directeur ; Melle AUGENDRE, Assistante de Direction.

Etaient absents excusés : MM. Yves FLOURY, Jean BOULANGER, Bruno ARONIO, Jean-Claude HOURRIEZ.

Etaient absents : MM. Jean-Paul KNAUSS, Bernard MAMAN, Gilbert FEITUSSI, Pierre LAGOUTTE.

Date de convocation : 12 septembre 2006
Date d'affichage : 12 septembre 2006
Nombre de membres en exercice : 21
Nombre de membres présents : 13
Nombre de membres votants : 13

SOUS-PRÉFECTURE
28 SEP. 2006
DE COMPIÈGNE (OISE)

MODIFICATION DE LA PROGRAMMATION INTERTERRITOIRE SOURCES ET VALLEES 2006

La programmation Leader+ de l'Interterritoire Sources et Vallées pour le tourisme et la culture a été validée en juin dernier par les organes délibérants des Communautés de Communes des Deux Vallées, du Pays Noyonnais et du Pays des Sources.

La modification, à la demande de la Région, de la programmation FRAPP 2006 nécessite la modification des plans de financements et donc de la programmation de l'Interterritoire Sources et Vallées dans le cadre de Leader+ pour le tourisme et la culture.

A l'unanimité, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré :

- **VALIDE** la programmation de l'Interterritoire Sources et Vallées pour le tourisme et la culture (et les plans de financements des actions inscrites) telle qu'annexée,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter toutes les subventions auprès de Leader +, l'Etat, la Région et le Département, conformément à la programmation, pour les opérations dont la Communauté de Communes du Pays des Sources est maître d'ouvrage,
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents relatifs à l'exécution de cette décision (avenant, demandes de subvention...).

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Président,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES SOURCES
CHATEAU
60310 LASSIGNY

René MAHET

Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES
BP 12 place Saint Crépin 60310 Lassigny - Tél. : 03 44 43 09 57 Fax. : 03 44 43 05 48
Site Internet : www cc-pays-sources org - Mail : contact@cc-pays-sources.org

PROGRAMMATION Sources et Vallées 2006 - Tableau réactualisé pour avenant n°2

Réactualisation au 27 07 06 et nouvelle mise en page — chiffrage et/ou financement modifiés

		Maître d'ouvrage	Programme 2006 en €	Recettes	Subv. CRP Frapp	Subv CRP Culture Pays/Région autre	Subv. CG/CDT ou autres IR	Subv. Etat : DDR, DRAC...	Subv. Leader+	Particip. CCPN	Particip. CC2V	Particip. CCPS	Communes ou FCTVA ou privé
SOUS-MESURE 1: STRUCTURATION ET DEVELOPPEMENT DES EQUIPEMENTS ET DE L'OFFRE TOURISTIQUES AUTOUR DES 3 THEMES PRIORITAIRES													
1.1 – Equipements d'accueil													
2006-1-01 Maison de la nature et de la randonnee - Tranche 1 Base plein air et	I	**CCPS**	100 000				15 000		29 000			56 000	
Port Fluvial de Pont l'Eveque	I	**Pont l'Evêque**											
2006-1-03 Village médiéval de Crisolles (3ème tranche-2005-2006)	F/I	**Crisolles**	61 000		21 350				21 350				18 300
Etude - Cité des Bateliers	F	**CC2V**											
Point d'information touristique à Chiry	I	**CC2V**											
1.6 Soutien aux promoteurs d'évènements touristiques													
Sous-total 1			161 000		21 350		15 000	0	Leader+ 50 350	0	0	56 000	18 300
SOUS-MESURE 2: DEVELOPPEMENT DE L'INFORMATION ET DE LA PROMOTION SUR L'OFFRE ET LES CAPACITES D'HEBERGEMENT													
1.2 Information sur l'offre													
2006-2-01 Editions : guide de séjour, flyers manifestations + affiche et dépliants pour la visite d'exposition	F	**OT Noyonnai**	12 527		3 132		3 803		3 132	1 078	765	618	
2006-2-02 Edition : Topo-guide randonnée REPORTE 2007	F	**OT Noyonnais**											
2006-2-03 Diffusion de l'information + salons +encarts publicitaires	F	**OT Noyonnai**	11 692		6 431				2 923	1 024	727	587	
2006-4-06 Etude du patrimoine : poste chargée de mission	F	**CCPN**	34 000		11 900				11 900	4 468	3 172	2 560	
2006-2-04 Etude du patrimoine : mise en place de la signalétique	I	**CCPN**	6 000		552		1 957		1 003	683	485	391	929
2006-2-06 Intervenants animation Journée du Patrimoine	F	**CCPN**	1 311							574	408	329	
1.3 Développement de la promotion													
Achat de fichiers	F	-											
1.4 Animation du tissu des professionnels													
2006-2-05 Organisation de rencontres prestataires	F	**CCPS**	2 500		1 125				625	329	233	188	
1.5 Soutien au développement de l'offre d'hébergement													
Campagne d'information pour création gîtes	F	-											
Equipe technique attachée à la réalisation d'opérations touristiques :													
2006-4-03 Equipe tourisme : directeur de l'OT à 50% temps	F	**OT Noyonnai**	32 202						9 661	22 541			
2006-4-04 Equipe tourisme : chargé de mission tourisme CC2V à 50% temps	F	**CC2V**	14 632						4 390		10 242		
2006-4-05 Equipe tourisme : chargé de mission tourisme CCPS à 50% temps	F	**CCPS**	22 391						6 717			15 674	
Sous-total 2			137 255	0	23 139	0	5 760	0	40 351	30 697	16 033	20 347	929
TOTAL TOURISME (sous-mesure 1 et 2)			**298 255**	**0**	**44 489**	**0**	**20 760**	**0**	**90 701**	**30 697**	**16 033**	**76 347**	**19 229**
SOUS-MESURE 3: DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE CULTURELLE													
2.1 – Augmentation de l'offre culturelle													
2006-3-01-A Saison culturelle année 2006/ détail budget diffusion Marionnettes contemporaines (janv à fév)	F	**CCPS**	8 000	65	5 555			0	0	1 043	740	598	
2006-3-01-B saison culturelle année 2006/ détail budget diffusion Marionnettes contemporaines (mars à déc)	F	**CC2V**	30 000	0	3 203	15 000	2 797			3 942	2 799	2 259	
2006-3-02 saison culturelle année 2006/ festival marionnettes en chemins	F	**CC2V**	16 000	0	7 200	0	0	0	4 000	2 102	1 493	1 205	
2006-3-03 saison culturelle année 2006/ détail budget diffusion musique vivante prog à l'année	F	**CC2V**	18 620	950	7 883	0	1 427	0	2 774	2 447	1 737	1 402	
2006-3-04 saison culturelle année 2006/ détail budget diffusion danse contemporaine prog à l'annee	F	**CC2V**	18 620	566	7 430	0	1 427	0	3 611	2 447	1 737	1 402	
2006-3-05 saison culturelle année 2005/ détail budget diffusion autres disciplines: théâtre, conte, cirque	F	**CC2V**	56 933	727	4 910	17 080	5 895	0	11 241	7 481	5 312	4 287	
Soutiens aux projets culturels locaux		**Opérateurs**							**Leader +**				
2006-3-06 L'Oise en Guinguette	F	**CC2V**	137 000		58 002		10 498	0	27 400	18 002	12 782	10 316	
2006-3-07 un village un feu (hors feu d'artifice)	F	**CCPS**	25 650		11 543		0	0	6 413	3 370	2 393	1 931	
2.2 – Développement – Mutualiser, organiser, former, développer													
Equipe technique attachée à la réalisation d'opérations culturelles :													
2006-3-08 Régisseur billetterie culture	F	**CCPS**	3 778	0	2 645	0	0	0		496	352	284	
2006-4-06 Coordinateur culturel - indemnisation	F	**CCPS**	13 000							5 694	4 043	3 263	
2006-4-07 Coordinateur culturel 1/3 T CC2V - 12 mois	F	**CC2V**	17 500		5 250				5 250	3 066	2 177	1 757	
Communication culturelle													
2006-3-09 Communication saison de proximité + lancement saison culturelle + journal d'arsène	F	**CC2V**	70 000		14 000		0	0	35 000	9 198	6 531	5 271	
2-3 Conseil et accompagnement, études													

SOUS-PRÉFECTURE DE COMPIÈGNE (OISE) 28 SEP. 2006

PROGRAMMATION Sources et Vallées 2006 - Tableau réactualisé pour avenant n°2

Réactualisation au 27 07 06 et nouvelle mise en page — chiffrage et/ou financement modifiés

		Maître d'ouvrage	Programme 2006 en €	Recettes	Subv. CRP Frapp	Subv CRP Culture Pays/Région autre	Subv. CG/CDT ou autres IR	Subv. Etat : DDR, DRAC...	Subv. Leader+	Particip. CCPN	Particip. CC2V	Particip. CCPS	Communes ou FCTVA ou privé
2006-3-10 qualification des pratiques amateurs en musique: phase 2: école des sons	F	CC2V	38 600	0	10 552		2 958	7 720	5 790	5 072	3 601	2 907	
2006-3-11 qualification des pratiques amateurs en chant choral REPORTE	F	CC2V											
2006-3-12 Direction artistique MEC	F	CC2V	3 500			1 750							
2006-3-13 Direction artistique Traces et cie	F	CC2V	4 390	0	878	0	0	0	1 050	307	218	176	
2006-3-14 Direction artistique Rachel Matéis	F	CC2V	1 950	0	0	585	0	0	2 195	577	409	331	
2.3 Accueil d'artistes		budget intégré dans augmentation de l'offre culturelle 2.1							975	171	121	98	
Sous-total 3			463 541	2 308	139 050	34 415	25 001	7 720	105 699	65 415	46 447	37 487	0
TOTAL CULTURE 2006 (sous-mesure 3)			**463 541**	**2 308**	**139 050**	**34 415**	**25 001**	**7 720**	**105 699**	**65 415**	**46 447**	**37 487**	**0**
SOUS-MESURE 4: COORDINATION DES ACTEURS ET ANIMATION DE LA CHARTE													
1.8 Coordination des acteurs et animation générale													
2006-4-01 Fonctionnement 2007 - 1 an	F	CCPN	36 200		7 240				18 100	4 757	3 377	2 726	
2006-4-02 Assistante tourisme (EJ)	F	CCPN	27 139					16 920		4 476	3 178	2 565	
2006-4-03 Equipe tourisme : directeur de l'OT à 50% temps	F	OT Noyonnai	*INSCRIT EN SOUS MESURE n°2*										
2006-4-04 Equipe tourisme : chargé de mission tourisme CC2V à 50% temps	F	CC2V	*INSCRIT EN SOUS MESURE n°2*										
2006-4-05 Equipe tourisme : chargé de mission tourisme CCPS à 50% temps	F	CCPS	*INSCRIT EN SOUS MESURE n°2*										
2006-4-06 Coordinateur culturel - indemnisation	F	CCPS	*INSCRIT EN SOUS MESURE n°3*										
2006-4-07 Coordinateur culturel 1/3 T CC2V - 12 mois	F	CC2V	*INSCRIT EN SOUS MESURE n°3*										
2006-4-08 Chargée de communication - 12 mois	F	CCPN	30 270		15 135				6 054	3 977	2 824	2 279	
2006-4-9 Secrétariat culture - 12 mois 2 CAE	F	CCPN	20 400					13 362		3 083	2 189	1 767	
Sous-total 4			114 009	0	22 375	0	0	30 282	24 154	16 293	11 568	9 337	0
TOTAL ANIMATION DE LA CHARTE			**114 009**	**0**	**22 375**	**0**	**0**	**30 282**	**24 154**	**16 293**	**11 568**	**9 337**	**0**
TOTAL GENERAL 1 culture et tourisme			**875 805**	**2 308**	**205 914**	**34 415**	**45 761**	**38 002**	**220 553**	**112 404**	**74 048**	**123 170**	**19 229**
SOUS-MESURE 5: GESTION ET ASSISTANCE TECHNIQUE													
Gestion et assistance technique - GAL													
2006-5-01 Assistante financière tps plein 12 mois	F	CCPN	36 260						18 130	7 941	5 638	4 551	
2006-5-02 Coordinateur technique tps plein - dec 2006 - nov 2007	F	CCPN	42 500		8 500				21 250	5 585	3 965	3 200	
Sous-total 5			78 760	0	8 500	0	0	0	39 380	13 525	9 604	7 751	0
SOUS-MESURE 6: EVALUATION DU PROGRAMME													
Etude évaluation - en cours budgétée sur 2005	F	CCPN											
Sous-total 6			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL GESTION ET EVALUATION (sous-mesures 5 et 6)			**78 760**	**0**	**8 500**	**0**	**0**	**0**	**39 380**	**13 525**	**9 604**	**7 751**	**0**
TOTAL GENERAL 2 gestion			**78 760**	**0**	**8 500**	**0**	**0**	**0**	**39 380**	**13 525**	**9 604**	**7 751**	**0**
SOUS-MESURE 7: COOPERATION													
Projet de coopération internationale:éclats de pierre et de marbre	F	CCPN	98 000			45 000			49 000	1 752	1 244	1 004	0
Sous-total 7			98 000	0	0	45 000	0	0	49 000	1 752	1 244	1 004	0
DEMARCHE PAYS													
Animateur de Pays ANNULE	F	CCPN											
TOTAL GENERAL 3			**98 000**	**0**	**0**	**45 000**	**0**	**0**	**49 000**	**1 752**	**1 244**	**1 004**	**0**
TOTAL GENERAL 1+2+3			**1 052 565**	**2 308**	**214 414**	**79 415**	**45 761**	**38 002**	**308 933**	**127 681**	**84 896**	**131 925**	**19 229**
TOTAL GENERAL 2006 (HORS GROS INVESTISSEMENT)			**891 565**	**2 308**	**193 064**	**79 415**	**30 761**	**38 002**	**258 583**	**127 681**	**84 896**	**75 925**	**929**
TOTAL GENERAL 2006 validé dans la convention de co-financement (HORS GROS INVESTISSEMENT)		différence	-154 382	2 308	-78 918	-23 520	-4 293	-30 000	-72 221		52 262		0
			1 045 947	**0**	**271 982**	**102 935**	**35 054**	**68 002**	**330 804**	**104 415**	**70 022**	**61 804**	**929**

SOUS-PREFECTURE
DE COMPIÈGNE (OISE)
28 SEP 2006

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2006

L'an deux mil six, le vingt septembre à 18 H 15 s'est réuni au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur René MAHET, Président, le Bureau Communautaire, légalement convoqué.

Etaient présents : René MAHET, Etienne SENEZ, Daniel POIX, Denis MALLET, Jean-Luc HIBON, Patrick PEYR, Lionel ROSE, Yves LEMAIRE, Thierry FRAU, Joseph SANGUINETTE, Régis SORIOT, Yolande ROQUENCOURT, Claude MOREL.

Etaient absents excusés : MM. Yves FLOURY, Jean BOULANGER, Bruno ARONIO, Jean-Claude HOURRIEZ.

Etaient absents : MM Jean-Paul KNAUSS, Bernard MAMAN, Gilbert FEITUSSI, Pierre LAGOUTTE.

Date de convocation : 12 septembre 2006
Date d'affichage : 12 septembre 2006
Nombre de membres en exercice : 21
Nombre de membres présents : 13
Nombre de membres votants : 13

SOUS-PRÉFECTURE
12 OCT. 2006
DE COMPIÈGNE (OISE)

OPPOSITION AU PROJET D'EPANDAGE DES BOUES D'ACHERES SUR LE TERRITOIRE DU PAYS DES SOURCES

Le Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne prévoit d'épandre les boues de la station d'épuration d'Achères (78) sur des parcelles agricoles. Ce projet concerne 98 communes de l'Oise dont 7 situées sur le Pays des Sources (Canny/Matz, Cuvilly, Fresnières, Lataule, Mortemer, Neufvy/Aronde et Roye/Matz) Les communes de Gournay/Aronde (Saint-Maur), Plessier-de-Roye et Ressons/Matz sont également concernées par les enquêtes publiques en cours.

Compte tenu de la vulnérabilité des nappes qui fournissent l'eau potable pour l'alimentation de la population, tout le département de l'Oise est classé en zone vulnérable. La politique environnementale de la Communauté de Communes a été formalisée par la signature d'un « contrat territorial pour la protection de la ressource en eau » avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et la Chambre d'Agriculture de l'Oise.

Les membres du Bureau rappellent aussi que la Communauté de Communes s'est déjà opposée au projet de Centre d'Enfouissement Technique du Bois des Loges pour des raisons similaires

En conséquence, à l'unanimité, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré :

- **REFUSE** l'épandage des boues d'Achères sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays des Sources.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Président,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES SOURCES
CHATEAU
60310 LASSIGNY

René MAHET

Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES
BP 12 place Saint Crépin, 60310 Lassigny - Tél : 03 44 43 09 57 Fax : 03 44 43 05 48
Site Internet : www cc-pays-sources org - Mail : contact@cc-pays-sources org

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2006

L'an deux mil six, le vingt septembre à 18 H 15 s'est réuni au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur René MAHET, Président, le Bureau Communautaire, légalement convoqué.

Etaient présents : René MAHET, Etienne SENEZ, Daniel POIX, Denis MALLET, Jean-Luc HIBON, Patrick PEYR, Lionel ROSE, Yves LEMAIRE, Thierry FRAU, Joseph SANGUINETTE, Régis SORIOT, Yolande ROQUENCOURT, Claude MOREL.

Services Administratifs : M. HAUDIQUET, Directeur Général ; M. LETEMPS, Adjoint au Directeur ; Melle AUGENDRE, Assistante de Direction.

Etaient absents excusés : MM. Yves FLOURY, Jean BOULANGER, Bruno ARONIO, Jean-Claude HOURRIEZ.

Etaient absents : MM. Jean-Paul KNAUSS, Bernard MAMAN, Gilbert FEITUSSI, Pierre LAGOUTTE.

Date de convocation : 12 septembre 2006
Date d'affichage : 12 septembre 2006
Nombre de membres en exercice : 21
Nombre de membres présents : 13
Nombre de membres votants : 13

SOUS-PRÉFECTURE
28 SEP. 2006
DE COMPIÈGNE (OISE)

RENOUVELLEMENT DU POSTE DE CHARGE DE MISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Par délibération en date du 28 septembre 2005, le Bureau communautaire avait délibéré sur le renouvellement d'un poste de développeur économique rémunéré sur la base du 10ème échelon du grade d'attaché territorial.

Le contrat à durée déterminée d'un an de M. Daniel HARDY arrive à son terme le 30 septembre 2006. Celui-ci ne sera pas renouvelé.

Afin de pouvoir recruter un nouveau développeur économique, il est proposé de passer un nouveau contrat à durée déterminée d'un an à compter du 3 octobre 2006, rémunéré sur la base du 1er échelon du grade d'attaché territorial (indice brut : 379).

Les missions du chargé de développement économique seront les suivantes :

1) Développement des projets économiques

- accueil et accompagnement de tout porteur de projet de création, de reprise ou de développement dans le cadre du réseau Oise-Est-Initiative,
- accompagnement des chefs d'entreprise dans la cession de leur activité en lien avec les chambres consulaires concernées,
- accompagnement des entreprises existantes,
- suivi de la création et de la commercialisation de la zone d'activités communautaire.

2) **Animation économique**

- animation de la commission développement économique avec le vice-Président concerné,
- proposition et mise en œuvre d'actions en faveur du développement économique local en lien avec les partenaires,
- suivi et mise en œuvre d'outils de maîtrise foncière (SCOT, PLU....) et d'urbanisme opérationnel (ZAC, ZAD, lotissement ...) visant à développer l'économie.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** le remplacement du Chargé de Mission Développement Economique aux conditions énumérées ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces correspondantes à l'application de cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES SOURCES
CHATEAU
60310 LASSIGNY

René MAHET

SOUS-PRÉFECTURE
2 8 SEP. 2006
DE COMPIÈGNE (OISE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2006

L'an deux mil six, le vingt septembre à 18 H 15 s'est réuni au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur René MAHET, Président, le Bureau Communautaire, légalement convoqué.

Etaient présents : René MAHET, Etienne SENEZ, Daniel POIX, Denis MALLET, Jean-Luc HIBON, Patrick PEYR, Lionel ROSE, Yves LEMAIRE, Thierry FRAU, Joseph SANGUINETTE, Régis SORIOT, Yolande ROQUENCOURT, Claude MOREL.

Services Administratifs : M. HAUDIQUET, Directeur Général ; M. LETEMPS, Adjoint au Directeur ; Melle AUGENDRE, Assistante de Direction.

Etaient absents excusés : MM. Yves FLOURY, Jean BOULANGER, Bruno ARONIO, Jean-Claude HOURRIEZ.

Etaient absents : MM. Jean-Paul KNAUSS, Bernard MAMAN, Gilbert FEITUSSI, Pierre LAGOUTTE.

Date de convocation : 12 septembre 2006
Date d'affichage : 12 septembre 2006
Nombre de membres en exercice : 21
Nombre de membres présents : 13
Nombre de membres votants : 13

SOUS-PRÉFECTURE
28 SEP. 2006
DE COMPIÈGNE (OISE)

SUBVENTIONS AUX CLUBS SPORTIFS POUR LES LICENCIES DE MOINS DE 18 ANS

A la demande du Président, monsieur Mallet présente aux membres du Bureau Communautaire les demandes de subventions des clubs sportifs du Pays des Sources suivant le tableau ci-dessous :

Associations	Nbre licenciés - de 18 ans 2006	TOTAL PROPOSE 2006
US Baugy Monchy	45	450,00 €
ASBE	38	380,00 €
AS Cannectancourt	81	810,00 €
Sports Loisirs Coudun	19	190,00 €
Club Cycliste Coudun	12	120,00 €
Gym Détente	27	270,00 €
La Fraternelle	11	110,00 €
AS Elincourt	33	330,00 €
Centre Social Rural	97	970,00 €
Club Gymnique	85	850,00 €

HOLA	39	390,00 €
Karaté Shotokan	19	190,00 €
US Lassigny	105	1 050,00 €
TCML	30	300,00 €
Karaté Do de la Vallée du Matz	50	500,00 €
Judo Club Margny	49	490,00 €
Stade Ressontois	202	2 020,00 €
Les Entrechats	91	910,00 €
Compagnie d'Arc	12	120,00 €
Amicale Laïque des anciens élèves	13	130,00 €
Club de Sports de Rimberlieu	59	590,00 €
	75	750,00 €
	3	30,00 €
Compagnie d'Arc	7	70,00 €
Association Sports et Loisirs	45	450,00 €
	TOTAL	**12 470,00 €**

La Communauté de Communes du Pays des Sources procède chaque année à un versement de 10 € par licenciés de moins de 18 ans pour les clubs sportifs du territoire.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** les demandes de subventions,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces [illegible] cette décision.

SOUS-PRÉFECTURE
28 SEP. 2006
DE COMPIÈGNE (OISE)

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Président,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES SOURCES
CHATEAU
60310 LASSIGNY

René MAHET

Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES
BP 12 place Saint Crépin, 60310 Lassigny - Tél.: 03 44 43 09 57 Fax.: 03 44 43 05 48
Site Internet : www.cc-pays-sources.org - Mail : contact@cc-pays-sources.org

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2006

L'an deux mil six, le vingt septembre à 18 H 15 s'est réuni au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur René MAHET, Président, le Bureau Communautaire, légalement convoqué.

Etaient présents : René MAHET, Etienne SENEZ, Daniel POIX, Denis MALLET, Jean-Luc HIBON, Patrick PEYR, Lionel ROSE, Yves LEMAIRE, Thierry FRAU, Joseph SANGUINETTE, Régis SORIOT, Yolande ROQUENCOURT, Claude MOREL.

Services Administratifs : M. HAUDIQUET, Directeur Général ; M. LETEMPS, Adjoint au Directeur ; Melle AUGENDRE, Assistante de Direction.

Etaient absents excusés : MM. Yves FLOURY, Jean BOULANGER, Bruno ARONIO, Jean-Claude HOURRIEZ.

Etaient absents : MM. Jean-Paul KNAUSS, Bernard MAMAN, Gilbert FEITUSSI, Pierre LAGOUTTE.

Date de convocation : 12 septembre 2006
Date d'affichage : 12 septembre 2006
Nombre de membres en exercice : 21
Nombre de membres présents : 13
Nombre de membres votants : 13

SOUS-PRÉFECTURE
28 SEP. 2006
DE COMPIÈGNE (OISE)

SUBVENTIONS AUX COLLEGES DE LASSIGNY ET RESSONS-SUR-MATZ POUR LES ACTIVITES PEDAGOGIQUES 2005-2006

A la demande du Président, monsieur Mallet soumet aux membres du Bureau Communautaire le principe d'une intervention financière destinée à soutenir les projets pédagogiques soumis par les Conseils d'Administration des collèges de Lassigny et Ressons-sur-Matz.

Depuis cette année, les activités pédagogiques n'incluent plus l'achat de matériels audiovisuels (télévision, magnétoscope et rétroprojecteur). Cette nature d'achats ne peut être à la charge de la Communauté de Communes du Pays des Sources.

Cette subvention est calculée sur la base de 31 € par élève au collège de Ressons et 28 € par élève au collège de Lassigny en 2005. 863 élèves étant inscrits à la rentrée scolaire 2005/2006 dans les deux établissements, la subvention correspondante s'élève à :

- 28 € x 363 élèves soit 10 164 € pour le collège de Lassigny,
- 31 € x 500 élèves soit 15 500 € pour le collège de Ressons-sur-Matz.

Cette subvention est versée en deux parties : un acompte de 70% et un solde de 30% sur production des justificatifs engagés.

Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES
BP 12 place Saint Crépin, 60310 Lassigny - Tél : 03 44 43 09 57 Fax : 03 44 43 05 48
Site Internet : www.cc-pays-sources.org - Mail : contact@cc-pays-sources.org

A l'unanimité, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré :

- **VALIDE** la proposition de subvention calculée à hauteur de 28 € par élève pour le collège de Lassigny et 31 € par élève pour celui de Ressons-sur-Matz,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES SOURCES
CHATEAU
60310 LASSIGNY

René MAHET

SOUS-PRÉFECTURE
28 SEP. 2006
DE COMPIÈGNE (OISE)

Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES
BP 12 place Saint Crépin 60310 Lassigny - Tél.: 03 44 43 09 57 Fax.: 03 44 43 05 48
Site Internet : www cc-pays-sources org - Mail : contact@cc-pays-sources org

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2006

L'an deux mil six, le vingt septembre à 18 H 15 s'est réuni au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur René MAHET, Président, le Bureau Communautaire, légalement convoqué.

Etaient présents : René MAHET, Etienne SENEZ, Daniel POIX, Jean-Claude HOURRIEZ, Denis MALLET, Jean-Luc HIBON, Patrick PEYR, Lionel ROSE, Yves LEMAIRE, Thierry FRAU, Joseph SANGUINETTE, Régis SORIOT, Yolande ROQUENCOURT, Claude MOREL.

Services Administratifs : M. HAUDIQUET, Directeur Général ; M. LETEMPS, Adjoint au Directeur ; Melle AUGENDRE, Assistante de Direction.

Etaient absents excusés : MM. Yves FLOURY, Jean BOULANGER, Bruno ARONIO.

Etaient absents : MM. Jean-Paul KNAUSS, Bernard MAMAN, Gilbert FEITUSSI, Pierre LAGOUTTE.

Date de convocation : 12 septembre 2006
Date d'affichage : 12 septembre 2006
Nombre de membres en exercice : 21
Nombre de membres présents : 14
Nombre de membres votants : 14

SOUS-PRÉFECTURE
2 8 SEP. 2006
DE COMPIÈGNE (OISE)

VALIDATION DU DOSSIER P.I.G. – SOCIETE AGRICOLE DE FRANCIERES

Le Programme d'Intérêt Général de la Communauté de Communes du Pays des Sources, commencé en 2004, a pris fin le 31 décembre 2005.

Le P.I.G. est financé par l'ANAH et la Communauté de Communes du Pays des Sources à hauteur de 5%.

La commission 3aménagement-habitat-cadre de vie3 avait donné, dernièrement, un avis favorable au dossier déposé en 2005 par la Société Agricole de Francières. La subvention de la Communauté de Communes du Pays des Sources s'élevait à un montant de 2 751, 40 euros.

Le Bureau Communautaire du 10 mai 2006 avait rejeté ce dossier.

Par correspondance du 26 mai dernier, la Société a fait appel en justifiant sa demande par divers arguments.

Il est demandé au Bureau communautaire de réexaminer la demande de paiement du dossier concernant la Société Agricole de Francières.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire, par 11 voix pour et 3 abstentions :

- **VALIDE** le dossier présenté avec un montant de 2 752, 40 euros,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le mandat relatif à l'octroi de l'aide et tout document relatif à cette décision.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES SOURCES
CHATEAU
60310 LASSIGNY

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Président,

René MAHET

Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES
BP 12 place Saint Crépin, 60310 Lassigny - Tél. : 03 44 43 09 57 Fax. : 03 44 43 05 48
Site Internet : www.cc-pays-sources.org - Mail : contact@cc-pays-sources.org